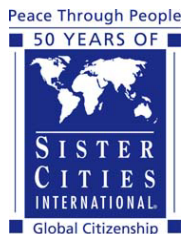




ville de **Saint-Étienne**



## Les Journées franco-américaines de Saint-Etienne

Mercredi 9 et jeudi 10 novembre 2005

### COMPTE RENDU

Avec le soutien de :



En partenariat avec la Ville de Paris, Eau de Paris, la Ville de Saint-Etienne, le Sénat et le ministère des Affaires Etrangères

## INTRODUCTION

Les 9 et 10 novembre dernier ont eu lieu les Journées franco-américaines, accueillies par la ville de Saint-Etienne et son maire, Michel Thiollière, par ailleurs, président du groupe pays Etats-Unis. Le conseil régional Rhône-Alpes, le ministère des Affaires étrangères y compris l'ambassade de France aux Etats-Unis, ainsi que Véolia Water et Dexia Crédit Local ont soutenu cet événement. Les délégations américaines ont été reçues, auparavant, par la ville de Paris et l'Ambassade des Etats-Unis.

Cette initiative intervient après deux ans de collaboration pendant lesquels la League des villes américaines (NLC), l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) et Cités Unies France ont organisé deux séminaires en 2004, à Paris et à Indianapolis, sur la gestion des services urbains.

Les journées de Saint-Etienne ont permis de poursuivre les échanges sur la gestion de services urbains (NTIC, développement durable, ...) et d'aborder de nouveaux sujets, tels que la coopération universitaire. Elles ont aussi été l'occasion de discuter de l'importance accordée par les villes des deux pays à l'action internationale, conforté par l'arrivée de l'association « Sister Cities International » dans le groupe de partenaires.

Quelques mois après « Katrina » et les images de Nouvelle-Orléans et en pleine crise des banlieues, les participants ont aussi pu aborder, avec franchise, des défis qui se posent à nos villes.

Les Journées franco-américaines appellent des suites. Nous y travaillerons, avec tous celles et ceux qui sont prêts à s'associer à cette forme originale de dialogue trans-atlantique.

Pour l'instant, nous remercions toutes les collectivités locales, françaises et américaines, toutes les organisations, institutions et acteurs privés pour leur soutien à ces journées.

## Première Journée - mercredi 9 novembre 2005

### Séance d'ouverture : accueil et bilan

#### Diplomatie des villes et relations transatlantiques : les acquis et les défis des partenariats franco-américains

**Michel Thiollière**, sénateur-maire de Saint-Etienne, accueille les participants des Journées franco-américaines. Il remercie les délégations d'être venues à Saint-Etienne, les amis des différentes villes des Etats-Unis, notamment Preston Daniels, ancien maire de Des Moines ; Angie Bryan, consul des Etats-Unis à Lyon, Antoine Joly, représentant du ministère des Affaires Etrangères, et les associations à l'origine du rapprochement des villes françaises et américaines : la "National League of Cities", ainsi que "Sister Cities International", avec Beulah Coughenour et Sharon Receveur qui les représentent.

Du côté français, il salue Charles Josselin, président de Cités Unies France, Christian Lалу, directeur général de l'AMGVF, et les représentants du Conseil Régional de Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Loire.

Lors de cette réunion, seront abordés les problèmes communs aux villes françaises et américaines, différentes par leur histoire, mais dont les échanges peuvent se révéler précieux. Le sénateur-maire évoque les grands moments de l'histoire qui, depuis la naissance des Etats-Unis, ont forgé une amitié durable entre les deux pays, grâce à l'histoire fraternelle entre Américains qui se sont battus pour l'indépendance et Français qui les y ont aidés. La libération de la France, symbole des valeurs communes de liberté, de tolérance et de droit, est aussi un des événements majeurs qui a contribué au rapprochement franco-américain. Michel Thiollière remercie encore une fois les participants américains au nom du peuple français.

Le sénateur-maire de Saint-Etienne revient sur les divergences qui existent encore entre les deux pays et dont on ressent l'obligation de parler. Ces débats sont utiles, puisqu'ils permettent d'avancer. Il faut trouver un accord sur le raffermissement des valeurs, et s'efforcer de résoudre les problèmes urbains. Quand les catastrophes naturelles ont durablement frappé certaines villes des Etats-Unis (particulièrement la Nouvelle-Orléans), les villes françaises se sont montrées solidaires et ont suivi avec intérêt et tristesse ces événements douloureux. Cela a amené à réfléchir sur les questions de l'évolution du climat et sur les moyens de traiter ces risques : les problèmes d'ordre et de sécurité des citoyens.

La France est également confrontée à des difficultés dans certaines villes. Les solutions toutes faites à ces problèmes n'existent pas. Leurs administrations respectives s'efforcent de rétablir l'ordre, mais aussi de comprendre. Les échanges d'expériences entre les Etats-Unis et la France seront sans doute fructueux. Il faudra pour cela les développer, autant que possible, en renforçant les liens culturels et économiques.

**Preston Daniels**, ancien maire de Des Moines, ville jumelée avec Saint-Etienne, s'excuse de l'absence du maire actuel qui, pour des raisons personnelles, n'a pas pu participer à la réunion. M. Daniels évoque sa première visite à Saint-Etienne, la veille du 11 septembre 2001 : événement tragique qu'il a réussi à surmonter grâce à l'hospitalité et l'accueil

chaleureux qu'il a reçu partout en France.

M. Daniels estime que le monde dans son ensemble peut raviver l'esprit de fraternité, rassembler ses cultures et ses idées, trouver des moyens de s'améliorer et de prospérer et se réjouit à l'avance des futurs échanges.

Le peuple américain est aujourd'hui victime de nombreuses catastrophes naturelles, mais reste conscient que de graves problèmes existent aussi ailleurs dans le monde. Parfois, les portes ne sont pas suffisamment ouvertes et c'est un défi qu'il faut relever : une fois les tragédies surmontées, les Etats-Unis se tourneront vers les pays qui manquent de ressources.

L'ancien maire de Des Moines a beaucoup appris sur l'infrastructure et sur la dynamique, indispensables à une communauté. Il est très heureux de participer à ces Journées d'échange, et de retourner aux Etats-Unis fort d'une meilleure compréhension des problèmes abordés.

Lors de sa première visite à Saint-Etienne, M. Preston Daniels a découvert la structure de "metrogovernment" (communauté d'agglomération), réunissant plusieurs collectivités. Enthousiaste à l'idée d'appliquer cette formule aux Etats-Unis, il avoue n'avoir pas réussi dans un premier temps à convaincre les partenaires de l'intérêt que la constitution d'un metrogouvernement pouvait constituer.

**Jean Besson**, vice-président du Conseil Général de Rhône-Alpes, souligne que la région Rhône-Alpes est heureuse de participer à cette rencontre. Depuis une quarantaine d'années, cette région s'implique fortement dans le domaine de la coopération internationale et souhaite poursuivre cette politique : de nouvelles relations se développent au sein de l'Europe (Catalogne et Lombardie, par exemple), mais aussi avec la Chine et l'Inde. La région projette également une coopération permanente avec l'Etat de Pennsylvanie.

La Région Rhône-Alpes, deuxième PIB régional de France, et l'une des plus grandes régions d'Europe, abrite plus de quatre cent entreprises américaines ou à capitaux américains. Près de cinq mille citoyens américains sont recensés au consulat des Etats-Unis de Lyon. Depuis deux ans, Lyon a engagé des discussions avec Philadelphie, capitale de la Pennsylvanie où existe aussi une réelle volonté de coopérer. Le gouverneur a annoncé que Lyon était devenue la ville représentante de la Pennsylvanie en France. Réciproquement, un bureau a été ouvert à Philadelphie.

Au niveau économique, la région mène une collaboration concrète avec les investisseurs américains, à laquelle participent également les universités et les grandes écoles. En 2006, de nouveaux projets d'échange entre étudiants français et américains seront mis en place.

La Pennsylvanie est le leader américain en biotechnologie, et possède l'un des plus importants PIB des Etats-Unis. Cet Etat a vu naître de grands moments de l'histoire américaine avec Jefferson et Washington.

La Région Rhône-Alpes tient à rencontrer ces cinq mille citoyens américains qui seront conviés à la célébration de l'amitié franco-américaine, lors de la visite du gouverneur de Pennsylvanie, qui sera organisée en juillet 2006.

**Beulah Coughenour**, ancienne élue et représentante de la ville d'Indianapolis, s'excuse de l'absence du maire d'Indianapolis, Bart Peterson qui, par le biais de la National League of Cities, présente ses chaleureuses salutations. Satisfait de son séjour à Paris en mai 2004, le maire regrette de ne pas pouvoir poursuivre le travail en participant à cette rencontre.

La National League of Cities s'engage à élargir ses relations internationales et à tisser de nouveaux liens en espérant que cette rencontre sera fructueuse.

**Serge Godard**, maire de la ville de Clermont-Ferrand et membre actif de Cités Unies France, s'excuse de l'absence de Jean-Marie Bockel, président de l'Association des Maires de Grandes Villes de France. L'AMGVF est attentive aux échanges qui se développent entre différents pays et particulièrement avec les Etats-Unis. Clermont-Ferrand est jumelée avec la ville de Norman dans l'Etat de l'Oklahoma.

Il y aurait également, de l'avis de M. Godard, la nécessité lorsqu'on parle de cités unies, d'évoquer également les liens qui unissent les collectivités d'un même pays, à l'instar de la coopération qui unit les villes de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne.

Après Paris et Indianapolis, les troisièmes rencontres franco-américaines sont accueillies, aujourd'hui, par Saint-Etienne. Serge Godard remercie le ministère des Affaires étrangères pour l'appui institutionnel à la coordination des efforts en ce sens.

Des Journées de solidarité entre élus et décideurs ont été organisées afin d'échanger sur de nombreux thèmes, parmi lesquels la gestion. Cette solidarité est aussi circonstancielle, comme le démontrent les initiatives des collectivités françaises qui ont suivi la catastrophe de la Nouvelle-Orléans.

**Sharon Receveur**, représentante de Sister Cities International et sa présidente à Louisville, rappelle que cette association a été créée en 1956 par Eisenhower. Le Président américain était un visionnaire. Il disait que tous les peuples du monde aspirent tant à la paix, que les politiques devront faire marche arrière et l'accepter.

Sister Cities International fut créée un 11 septembre. Il y a une certaine ironie, selon Mme Receveur, de penser que ce jour particulier symbolise, en ce qui concerne l'association, les progrès réalisés en termes de compréhension mutuelle.

**Charles Josselin**, président de Cités Unies France, félicite Preston Daniels et Michel Thiollière, dont les villes se sont jumelées voici vingt ans. Il félicite aussi des associations - organisatrices de cette rencontre : la National League of Cities, Sister Cities International, l'AMGVF et Cités Unies France.

Les relations franco-américaines au niveau des collectivités locales existent depuis plus de cinquante ans. Il est habituel de faire référence à Lafayette, mais aussi à la Seconde guerre mondiale avec les villes américaines venues aider les villes françaises.

Charles Josselin témoigne de la forte impression que lui avait laissée la ville de Chicago dans l'attention qu'elle avait accordée à l'affaire « Amoco Cadiz », qui avait amené des élus bretons devant la Cour d'Illinois.

La solidarité est en marche depuis les évènements tragiques de la Nouvelle-Orléans. M. Josselin souhaite que ces actions de solidarité se développent davantage. A ce jour, plus de 80 liens ont été établis entre collectivités françaises et américaines, et ce dans des domaines très variés : économique, culturel, échange d'expérience. Cependant, M. Josselin estime qu'au regard du renforcement des relations franco-américaines qu'elles favorisent, ces démarches d'entraide ne jouissent pas d'une publicité suffisante.

Les différences de cultures dans l'organisation municipale, la mauvaise appréciation des attentes, la méconnaissance réciproque, ont tendance à être aggravées par les médias. Les tensions qui existent entre les deux pays sont souvent traduites en France comme l'autisme du 'Middle West' et aux Etats-Unis comme de l'arrogance française. C'est pourquoi la France et les Etats-Unis ont beaucoup de choses à se dire et des préjugés à dissiper.

Lors de sa première visite aux Etats-Unis, Charles Josselin avait choisi comme thème politique l'aménagement du territoire et fut surpris du niveau de régulation publique. L'un des objectifs de sa visite était de faire comprendre aux Américains toutes les conséquences du processus de décentralisation, ainsi que la nécessité de développer l'attractivité du territoire ainsi que le potentiel touristique.

Le dialogue s'avère indispensable dans certains domaines. Les élus d'aujourd'hui sont en première ligne pour faire face aux problèmes d'intégration sociale et le citoyen joue un rôle particulièrement important dans la vie des collectivités.

La France et les Etats-Unis possèdent la même matrice, élaborée au cours du siècle des Lumières, avec laquelle ils souhaitent éclairer le monde entier. Il leur faudrait alors partager, pour porter un regard convergent sur certaines réalités économiques et sociales. Les deux pays pourraient conduire ensemble des actions dans les pays en voie de développement.

**Angie Bryan**, consul des Etats-Unis à Lyon, adresse ses remerciements à Charles Josselin et souligne la longue histoire commune. Le gouvernement, les entreprises et les particuliers ont eu un grand élan de solidarité après l'ouragan Katrina.

Sister Cities International dispose d'un programme très varié et mène de nombreuses activités classiques et d'autres moins traditionnelles.

Elle salue les échanges de délégations entre Des Moines et Saint-Etienne et l'importance de la diplomatie au quotidien.

L'année 2006 célèbrera le tricentenaire de la naissance de Benjamin Franklin.

**Antoine Joly**, délégué à l'Action extérieure des collectivités locales du ministère des Affaires étrangères, souligne le grand intérêt que ce ministère porte à ces rencontres. Il adresse également ses félicitations aux divers organisateurs et aux participants. Il salue le maire de Saint-Etienne qui a porté une proposition de loi renforçant le cadre légal de l'aide des collectivités locales au développement et à l'aide humanitaire.

Les collectivités locales françaises sont depuis longtemps conscientes de l'importance de l'ouverture internationale, et la proposent aux citoyens. Désormais, la diplomatie n'est

plus une simple affaire de chancelleries, car elle s'appuie sur un grand nombre de réseaux, dont les collectivités locales, qui peuvent fédérer les différents acteurs internationaux. La France offre une place de plus en plus importante à cette coopération.

La diplomatie entre Etats bute parfois sur des contraintes géopolitiques, qu'on peut néanmoins contourner entre collectivités locales, à un niveau plus humain.

Des coopérations concrètes se développent, auxquelles tout le monde est sensible. Les questions abordées concernent la gestion technique, la protection de l'environnement ou encore les questions sociales : en effet, la proportion de la population urbaine est vouée à augmenter d'avantage. Il est intéressant de faire des comparaisons entre la France et les Etats-Unis, où l'intégration passe d'abord par l'emploi. Les Etats-unis ont réduit le chômage des populations immigrées, chose que la France n'a pas encore su faire.

La coopération permet de faire participer le citoyen aux relations internationales. La diplomatie, c'est d'abord s'appuyer sur les citoyens.

C'est peut-être la meilleure façon de développer la connaissance réciproque et le respect de chaque partie.

Il est important pour les collectivités locales de développer les échanges des jeunes. Quant aux échanges universitaires, ils doivent être favorisés pour que chaque génération soit désireuse de mieux connaître l'autre.

## Table ronde 1 :

### Les collectivités françaises et américaines : deux cultures de gestion municipale

*Objectif : parler de culture de gestion locale en France et aux Etats-Unis.*

**Hugo Richard**, chargé de mission à l'AMGVF, a préparé des diapositives pour conduire une présentation sommaire de l'organisation municipale de la France et des Etats-Unis. ([Voir la présentation PowerPoint-Ide l'AMGVF](#))

#### *Interventions - Réactions :*

**Preston Daniels** précise que l'approche systématique à la coopération internationale n'est pas assez forte. La principale approche s'effectue par le biais des groupes de commerce. Si ces groupes ont le besoin ou l'intérêt de travailler avec les pays étrangers, ils en prennent l'initiative et la ville appuiera leurs activités.

La manière dont on gère les relations internationales au niveau culturel, économique et social, révèle aux Etats-Unis un manque d'approches systématiques. Il paraît nécessaire d'améliorer les actions et les procédures américaines dans ce domaine. Renforcer les relations est impossible sans admettre que les structures doivent inclure, à tous les niveaux du gouvernement, une compréhension globale en abordant les questions internationales.

**Merrill Stanley**, 'Assistant City Manager' de la ville de Des Moines, informe que la ville de Des Moines dispose d'un budget limité pour la coopération internationale. La ville s'appuie principalement sur le bénévolat et de nombreux volontaires qui accordent beaucoup de leur temps personnel pour aider la ville de Des Moines.

Il y a nécessité d'une réponse du gouvernement local aux exigences des citoyens de Des Moines de plus d'efforts sur le plan international. Il faut ainsi prêcher cette idée que de telles activités comportent une valeur indéniable pour la ville de Des Moines.

**Serge Godard**, maire de Clermont-Ferrand, souligne une différence fondamentale entre les administrations locales françaises et américaines : les municipalités américaines ne disposent pas de fonds pour la coopération et ne sont pas réellement prêtes à mettre en place des moyens pour favoriser les relations internationales. La ville de Clermont-Ferrand dispose d'un budget et de subventions à la mission des relations internationales, par le biais d'une association qui finance les échanges et les missions des élus. Elle accorde également des bourses aux étudiants français qui veulent aller étudier aux Etats-Unis. Les collectivités françaises et américaines partagent pourtant certains traits culturels.

**Nicolas Wit**, directeur adjoint délégué de Cités Unies France, pose deux questions : quelles sont les différences entre les deux systèmes de gestion communale et comment cela se traduit-il dans l'engagement international de la collectivité ?

**Jacques Tomei**, président du Comité de jumelage Aspen – Chamonix, constate une différence en termes de fonctionnement municipal, car l'équipe de la municipalité d'Aspen ne compte que quatre personnes au conseil municipal, contre vingt-neuf en France pour une commune de taille équivalente. Cela nécessite moins de discussions préalables. Par ailleurs, la taille des municipalités et leurs budgets sont similaires.

**Antoine Joly** explique qu'il existe en France un consensus politique très fort sur l'importance internationale de la collectivité locale, ce qui évite toute dissension sur ce point. La proposition de loi de M. Thiollière a été votée à l'unanimité au Sénat. Il existe en France une culture politique d'acceptation du rôle international des collectivités locales, qui permet aux élus de disposer de budgets.

**Renée Johnson**, présidente du Comité de jumelage Paris – Chicago, informe que la ville de Chicago a institué un International Sister Cities Group au sein de la mairie. On y a nommé un directeur, ainsi que des personnes dévouées à ces deux villes.

**Preston Daniels** confirme que les Etats-Unis ont des communes gérées par de puissants maires qui ont le droit de veto et de décision sur leur propre budget.

Les citoyens ne se préoccupent pas uniquement des problèmes internationaux. Ils s'intéressent de près aux frais de voyages des maires, financés par leurs propres impôts. Les autorités se doivent d'expliquer aux citoyens l'utilité de leurs déplacements.

**Serge Godard** demande quelle doit être la forme du message adressé au citoyen sur les voyages d'élus.

**Merrill Stanley**, réplique qu'il est très important de construire ces relations internationales, elles sont importantes pour les citoyens. Chaque mission contribue à améliorer les dispositifs pour le développement économique d'une ville.



**Charles Josselin** rappelle qu'en tant que président du Conseil Général des Côtes d'Armor, il avait déjà perçu cette nécessité d'expliquer l'importance des voyages d'élus à l'étranger. À cet égard, il précise que le message passe d'autant mieux auprès de la population que celle-ci est dûment informée au retour de la délégation d'élus. D'où l'intérêt pour les élus se rendant à l'étranger d'être accompagnés de journalistes qui participeront par la suite à l'information des citoyens. Il se trouve même certains citoyens qui encouragent leurs élus à se rendre à l'étranger. M. Josselin demande alors s'il existe dans la société américaine des associations convaincues de l'intérêt de l'action internationale de la collectivité, rappelant au passage l'irruption de la société civile sur la scène internationale.

**Sharon Receveur** répond que le voyage d'élus est perçu aux Etats-Unis comme un réel problème politique. Alors que c'est un défi, nous mettons l'accent sur le fait que "nous pouvons le faire nous-mêmes". Malgré ce préjugé, les citoyens ont récemment compris qu'il était utile de travailler avec des partenaires étrangers. Mme Receveur cite comme exemple la ville de Louisville qui s'est intéressée à l'organisation *Technopole* de Montpellier pour mettre en oeuvre ses idées. Grâce au partenariat entre ces deux villes, les opportunités se multiplient.

Louisville est une région "fly-over": nombreux dans les régions avoisinantes, les touristes ne visitent pas la région. La compréhension mutuelle ne se développe pas entre les régions et les préjugés sont, de fait, multiples. Les élus de Louisville doivent comprendre que les Américains font partie de la communauté internationale et que le terrorisme n'est pas uniquement un problème américain. Ce sont des problèmes globaux, et les politiques doivent le comprendre.

**George Noe**, 'City Manager' de Corpus Christi a une opinion différente sur ce sujet. Le regard que portent les citoyens sur le voyage des élus dépend des bénéfices qu'ils apportent à leurs villes. La ville de Corpus Christi dispose d'un port qui la relie à de nombreux pays. Il serait avantageux que la ville ait plus de moyens financiers, car la communauté comprend l'importance des relations internationales. A l'inverse une ville comme San Antonio est davantage tournée vers la coopération internationale, en particulier avec le Mexique.

**Preston Daniels** explique que beaucoup de villes américaines fonctionnent grâce à des initiatives personnelles, ou des relations de personne à personne. Michel Thiollière a laissé une forte impression lors de sa visite à Des Moines. Raison pour laquelle M. Daniels est venu, à son tour, à Saint-Etienne. Ce voyage lui a fait prendre conscience qu'il s'agissait plutôt d'une coopération municipale que d'une relation personnelle.

**Bertrand Gallet**, directeur général de Cites Unies France, évoque les évolutions dans la volonté des villes américaines qui, semble-t-il, correspondent à celles qui sont advenues en France il y a une vingtaine d'années. C'était, en France, une petite révolution culturelle qui n'était pas prévisible. La pression et la demande internationale ont été fortes ; les Américains suivront probablement le même chemin.

L'association " Cités et Gouvernement Locaux Unis " a été frappée par l'autorité dont jouit la parole des villes américaines lors des rencontres autour de la coopération entre collectivités locales. Elle note cependant la faiblesse de leur engagement : on ne recense que très peu de villes adhérentes nord-américaines. La prochaine réunion du bureau

mondial aura lieu à Washington ; il faudrait à cette occasion que les collectivités américaines prennent conscience de cette faiblesse.

**George Noe** de Corpus Christi pense qu'il est avantageux pour une ville de posséder un port en raison des flux entrants et sortants, mais il conseille dans le même temps de rendre publics les bénéfices tirés de ces échanges.

**Stella Sheehan**, directeur de l'Administration à World Trade Center de Saint Louis, souligne que World Trade Center fait partie du conseil économique de la ville, et représente la branche économique du conseil économique ce qui est assez rare, même unique, aux Etats-Unis.

**Sharon Receveur** reconnaît qu'il s'agit d'un point très important. Le World Trade Center s'occupe des affaires commerciales et Sister Cities International fournit le " ciment " humain pour en assurer l'union. De plus, la Chambre de Commerce est très active. Le Conseil de tourisme travaille aussi beaucoup avec Sister Cities International. Cela augmente la possibilité du développement touristique des deux côtés.

**Michel Thiollière** pense que les choses ont évolué ; il parle de la nécessité de se rencontrer avec les pays proches (Allemagne, Angleterre), de développer l'apprentissage d'une langue étrangère pour les jeunes stéphanois. La diffusion des langues étrangères au sein de la jeunesse stéphanoise est favorisée par toute une série de facteurs dont les associations de stéphanois d'origine étrangère. Il existe des jumelages avec l'Italie, la Pologne, le Portugal. Une aide est apportée au développement des associations pour permettre aux communautés de préserver leurs liens. Il existe aussi des raisons économiques, à travers la formation de jeunes étudiants pour découvrir des pays étrangers, et parler des langues étrangères. Un partenariat avec l'Etat a été développé permettant deux types d'échanges, dont une coopération décentralisée pour développer des échanges dans un domaine particulier (exemple : une ville polonaise a souhaité former ses cadres à une gestion plus moderne de l'administration).

Des partenariats permanents ont été mis en place avec l'AFAA (Association française d'action artistique). Le groupe participe au développement du design, à des animations culturelles à Dakar et à l'année de la France en Chine. C'est l'occasion de promouvoir les activités locales avec une finalité économique. La Chambre de Commerce et d'Industrie a également été sollicitée.

<b>Table ronde 2 :</b>
------------------------

**Développer l'attractivité des territoires : comment mieux mettre à profit les infrastructures et les services ?**

*Objectif : permettre à des collectivités locales françaises et américaines et à leurs partenaires privés ou de la société civile de présenter leurs expériences.*

*Répondre aux questions : Quelle a été la stratégie de la collectivité publique ? Comment conclue-t-elle des partenariats avec les acteurs du secteur privé ?*

## **Techniques de communication et d'information**

**Ogilvie Gericke**, directeur des Systèmes informatiques de la ville de Corpus Christi :  
(Voir la présentation PowerPoint-2 : "Opportunities of Wireless Broadband")

La mise en oeuvre de ce programme est prévue pour le mois d'août 2006. Cela peut durer de six mois à un an, mais la convention doit être signée en février. (Le programme en question est celui détaillé dans la présentation PowerPoint sur les opportunités de l'Internet sans fil.)

**Dominique Paret**, chargé de mission au Conseil Général de la Loire, informe que le Conseil général développe une stratégie qui retient cinquante projets concernant les médias, tout en passant par les infrastructures télécoms. Il s'agit d'apporter le haut débit à tous les habitants de la Loire (projets LOTIM) pour répondre aux carences d'infrastructures du département, être aux normes européennes et participer au développement local.

**Davy Lange** de LOTIM Télécom explique que cette entreprise repose sur le financement d'investissements. L'ensemble des coûts d'investissements est pris en charge par des sociétés privées. Il est le directeur général adjoint de Axione, une filiale de Bouygues.

Un changement de la loi française autorise les collectivités locales à devenir des opérateurs de télécommunications.

LOTIM sponsorise aussi des contrats de recherche au sein d'une école stéphanoise.  
(Voir la présentation PowerPoint-3 de LOTIM)

**Christine Raffin**, conseillère municipale de la ville de Metz, demande qui prend en charge le raccordement de l'utilisateur au réseau ?

**Davy Lange** répond qu'il faut, par le jeu de la concurrence, supprimer les frais de raccordement au réseau (LOTIM offre tout raccordement dans une limite de 500 mètres au réseau). Les opérateurs, à moyen ou long terme, s'aligneront sur ces prix.

**Isabelle Besson** du Conseil Régional de Rhône-Alpes, demande comment intégrer ce projet dans une stratégie plus globale.

La région Rhône-Alpes souhaite pouvoir couvrir l'ensemble du territoire ; on y constate pourtant un déficit de l'investissement privé et une absence de compétence TIC (Technologies de l'information et de la communication) clairement attribuée aux collectivités, même s'il existe un assouplissement législatif. Si la fracture numérique se résorbe progressivement, on joue encore sur le prix et les services pour créer des différences.

De grands défis existent en termes d'aménagement numérique du territoire, car on tient à préserver l'équité. Les investissements dans le domaine du numérique doivent permettre à tout le monde d'accéder plus facilement à certains services pour éviter que la fracture numérique ne s'aggrave.

En termes de cohésion sociale, l'intervention publique est légitime puisqu'elle contribue à inciter les autres collectivités à faire cette démarche. Il faut renforcer cette dynamique et encourager les collectivités à investir.

L'intervention peut se faire en partenariat avec d'autres collectivités. Il s'agit alors d'une vision globale, animée d'un souci de cohérence (dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme).

Les collectivités disposent également de l'appui de l'Union Européenne, dont la politique dynamique soutient les projets innovants.

(Voir la présentation PowerPoint-4 du Conseil Régional de Rhône-Alpes)

**Patrick Blanchard**, responsable du Service Technique, Informatique et Télécommunications de Saint-Etienne, précise que la ville de Saint Étienne est la première dans le département de la Loire à s'être dotée d'un réseau de fibres optiques. L'accent est fortement mis sur ce déploiement. Depuis l'an 2000, le réseau connaît un véritable essor. À l'occasion du déploiement du réseau de surveillance, une opération de maillage serré de la ville pourrait être mise en place, pour en faire un jour une exploitation commerciale.

Pour l'instant, 23 kilomètres de 144 brins de fibres optiques sont déployés.

(Voir la présentation PowerPoint-5 de Saint-Étienne)

**Jean-Christophe Bernadac**, directeur du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne, expose le projet d'établissement du CHU de Saint-Etienne.

(Voir la présentation PowerPoint-6 du CHU)

*Interventions - Questions:*

**Sharon Receveur** est intéressé par l'échange d'information et par l'application de certaines lois fédérales sur la protection des données personnelles, notamment. Comment procède-t-on en France? Les hôpitaux français semblent garder leurs patients beaucoup plus longtemps que les hôpitaux américains...

**Jean-Christophe Bernadac** répond que les données personnelles gérées par le CHU sont confidentielles. L'établissement est responsable de la sécurisation des données. Au niveau national, un projet qui devait voir le jour en 2007, devrait permettre au patient de mettre son dossier à la disposition de l'ensemble des médecins (le dossier médical personnel).

**Mike Carrell**, 'commissionner' du Port de Corpus Christi, demande comment les sociétés recouvrent leurs dépenses en procurant des connexions à bas prix.

**Patrick Blanchard** répond qu'ils récupèrent de l'argent du fournisseur de service. C'est un remboursement à long terme (7-8 ans). Les profits financiers ne sont pas élevés, alors que les profits économiques sont satisfaisants. Ils travaillent avec des banques spécifiques qui cherchent particulièrement des profits à long terme.

**Hugo Richard** explique que l'administration locale française dispose de nouvelles compétences concernant les prestations en NTIC et pose la question sur le cadre légal aux Etats-Unis. Les villes américaines, peuvent-elles intervenir dans ce domaine économique ?

**George Noe** souligne que des rapports tendus existent. Mais, en réalité, c'est une chose positive. Certaines villes peuvent décider de leur propre infrastructure en matière de NTIC et de leur gestion.

**Christine Raffin** parle de la ville de Metz, capitale administrative de la Lorraine, près de l'Allemagne et de la Belgique. C'est une vieille région industrielle basée sur la sidérurgie, qui s'est reconvertie et a dû trouver d'autres axes de développement. Metz s'est alors spécialisée dans les technologies de la communication. La ville a choisi les NTIC comme axe de développement avec quatre lignes directrices :

- un développement des infrastructures non pas exploité par la ville mais mis à la disposition des opérateurs ;
- l'accompagnement des citoyens dans l'appropriation des TIC (espaces multimédia, équipement des écoles et accessibilité à Internet aux populations à handicaps divers) ;
- des services d'information avec un portail de la ville qui renvoie vers d'autres sites Internet ;
- un volet administration permettant la délivrance d'actes administratifs et la réalisation d'un certain nombre de procédures administratives avec un parapheur en ligne.

Une coopération transfrontalière se développe dans le domaine des communications à haut débit. La ville de Metz s'est mise en réseau avec des villes en Belgique et en Allemagne.

Une autre coopération en termes de multi-modalités est en cours avec les différents transports et système d'infomobilité. Des bornes Wifi ont aussi été mises en place dans la ville.

(Voir la présentation PowerPoint-7 de Metz).

**Jacques Kimpe** intervient sur la culture du partenariat public-privé en France, en tant que délégué de la mission ECOTER, structure à but non lucratif, regroupant les

entreprises et d'autres structures qui travaillent dans le domaine des TIC. Plusieurs régions sont partenaires, dont la ville de Saint-Etienne, la ville de Metz et des partenaires comme France Télécom, La Poste ou le Commissariat Général au Plan.

Il s'agit de réfléchir ensemble sur les nouveaux partenariats public-privé dans le domaine des TIC. En effet, les procédures financières des collectivités locales seront bientôt numérisées, tout comme les étapes de la commande publique.

Une procédure de dématérialisation est initiée nécessitant l'intelligence du public et du privé.

La France a, depuis longtemps, la culture de délégation du service public, notamment depuis le vote de la loi Sapin, en 1993. Depuis l'ordonnance de juin 2004, d'autres possibilités sont apparues : les contrats de partenariats.

Dans un souci de modernisation de l'administration, Jacques Kimpe se demande comment imaginer de nouvelles formes qui permettront d'aller plus loin et de rapprocher les cultures 'du privé' et 'du public'.

Il n'est pas facile de faire collaborer les gens en tenant compte de toutes les possibilités offertes par les textes, notamment lorsqu'on parle en termes de dialogue compétitif, tels qu'établis dans le cadre de la réforme des marchés publics. Cela ne passe pas très bien auprès de certains interlocuteurs car on pense que la relation public-privé peut engendrer des dérapages.

Les nouvelles technologies se prêtent en revanche à cette réflexion. De nouveaux contrats de partenariat devraient permettre de repenser le partage des risques. Faire un choix entre le public ou le privé est difficile, mais on peut toujours essayer de trouver des solutions d'échange.

Question : l'exemple de l'expérience de NOOS démontre que la délégation de service public n'est pas toujours la solution privilégiée pour négocier. Quelle serait alors la meilleure solution ?

Selon **Jacques Kimpe**, la délégation de service public reste une bonne solution dans les domaines moins évolutifs que les NTIC.

### Table ronde 3 :

#### **Améliorer l'efficacité des services urbains : développement durable et accès équitable**

##### *Introduction de Nicolas Wit :*

Les services publics sont l'une des thématiques majeures des échanges franco-américains depuis deux ans. Des thèmes comme la gouvernance, l'égalité d'accès, le financement... ont été abordés.

Cette table ronde a pour objet de faire un point d'actualité sur ces questions, mais aussi sur les modalités d'évaluation de la qualité des performances des services publics.

**Dominique De Ferrières**, adjointe au maire de la ville d'Angers :  
(Voir la présentation PowerPoint-8 sur la politique de développement durable de la ville d'Angers)

La ville d'Angers est très impliquée dans le développement durable. Le développement des territoires passe par leur développement économique, mais il ne peut plus se concevoir sans prendre en compte les aspects sociaux du développement et le respect de l'environnement. Il faut considérer les problématiques de durabilité économique, sociale et environnementale.

Angers mène une politique de la ville réellement engagée, notamment avec la mise en place d'une « Maison du développement », dès 1983, et la création d'une mission sur le développement durable concernant des projets très concrets.

La ville d'Angers a été élue 'ville pionnière' dans cette politique de développement durable. Son maire est d'ailleurs membre du Comité national du développement durable.

Mme De Ferrières rappelle qu'il faut faire progresser l'idée de développement durable et voir à réformer la politique de la ville. En ce sens, la ville d'Angers a créé un agenda 21, formalisé en plusieurs plans :

1. La ville se mobilise
2. La ville valorise son territoire
3. Elle préserve ses ressources
4. La ville est solidaire ; elle contribue au mieux-vivre des citoyens.

Par exemple, un conseil local de l'environnement, créé en 2003, mène une approche globale des problématiques environnementales et de santé par une démarche partenariale. Ce conseil local réunit des représentants de la société civile, des associations, des élus et des membres de conseils consultatifs de quartier.

Il comprend trois groupes de travail : espaces naturels, semi-naturels et cultivés en milieu urbain ; paysage urbain et qualité de vie ; déplacements 'doux' en ville (projet de tramway).

**Sharon Receveur** informe que la ville de Louisville, fondée en 1778, en Virginie, a beaucoup évolué. Sa population, anciennement industrielle, a changé. C'est devenu un centre économique important puisqu'elle héberge les sièges de KFC, PIZZA HUT, UPS et des sociétés d'assurance. Par ailleurs, elle possède des excellents centres médicaux. La structure de son gouvernement s'est également transformée. C'est aujourd'hui un " *metrogovernment* ", la 16<sup>ème</sup> plus grande ville aux Etats-Unis, résultat d'une fusion entre la ville et le comté.

Du fait de son évolution, le gouvernement local a dû s'adapter et a développé une approche 'développement durable', tout en préservant son identité.

Les objectifs sont les suivants : améliorer l'éducation à tous les niveaux, développer le centre-ville, mettre l'accent sur le développement urbain et multiplier les offres dans tous les domaines, et notamment le domaine des arts.

La création d'un voisinage de qualité est un autre souci. La ville doit se concentrer sur le développement durable et veiller à ce que toutes les familles vivent au-dessus du seuil de pauvreté - c'est le but principal.

Louisville est la première commune aux Etats-Unis, en plusieurs décennies, qui réunit une ville et un comté. Des villes comme Des Moines, Albuquerque et San Antonio étudient le cas de Louisville. Nous sommes en train de créer un modèle global pour le développement durable urbain.

**Gérard Quenot**, directeur des Relations Internationales de la Ville de Clermont-Ferrand, parle d'une volonté de faire de Clermont-Ferrand une ville pilote dans le domaine du développement durable. Des critères peu classiques ont été ainsi retenus : réduction des gaz à effets de serre, par exemple. Par ailleurs, les cellules photovoltaïques se développent dans la ville.

Il s'agit de travailler pour l'avenir et les citoyens. En ce sens, il importe de déconnecter les temps de retour sur investissements des mandats politiques. Il faut, en outre, se doter des outils et des moyens : création de l'agence communale de l'énergie ; direction pour l'environnement et la santé ; signature de la charte de coopération pour développement durable. En plus, " La coopération décentralisée doit faire avancer les villes que l'on souhaite aider. "

**Yvon Mogno**, directeur des Relations contractuelles à Véolia-Water, explique que le groupe Véolia est une structure privée qui, depuis 152 ans, se consacre à la gestion de services publics locaux dans le domaine de l'environnement (eau, propreté, services énergétiques, transports). Il s'agit de services très structurants pour l'économie et d'une grande importance sociale. Les interventions se font toujours dans le cadre de partenariats avec des collectivités locales.

Les contrats confiés constituent toujours d'importantes missions de gestion et d'investissement sur l'installation de services, qui restent propriétés des collectivités. Le groupe Véolia intervient ainsi vis-à-vis de 5000 collectivités françaises et américaines.

Véolia s'implique dans le développement durable de deux façons :

- développement de partenariats pour les collectivités locales dont on applique la politique ;
- création d'outils pour appliquer les décisions prises : " essayer d'être à l'amont, de faire de la guidance. "

Certains métiers ont un équilibre économique fondé sur des volumes. Le service d'eau est fondé sur la consommation. Il y a un paradoxe par rapport à la notion de développement durable. Véolia a donc contractualisé des engagements qui font reposer sur les efforts d'économie et de recyclage une rémunération incitative.

Véolia met, enfin, l'accent sur l'attention qu'il faut porter aux populations économiquement défavorisées, qui ne peuvent payer le service public. En effet, pour Véolia, la dimension sociale du service public est importante.



Selon Yves Mogno, on peut retirer quelques enseignements, notamment une prise de conscience véritable. Sur un service public aussi bien développé en France que l'eau, on est tenté de croire que ce service est suffisamment développé et que les problèmes se situent ailleurs. Mais ici aussi, les choses sont loin d'être parfaites :

- problèmes d'accessibilité économique : comment faire pour que les familles en difficulté accèdent aux services publics ?
- problèmes de progrès physiques : il existe parfois des problèmes de retard d'application de réglementation. Les ressources peuvent s'avérer insuffisantes en cas de crise. Le problème se pose aussi de la desserte des lieux occupés illégalement.

Il ne faut surtout pas, dans le domaine de l'eau, céder à la tentation de recourir à l'idéologie. Le juridisme<sup>1</sup>, notamment, montre assez rapidement ses limites : il donne trop d'importance au droit à l'eau, alors même qu'un droit n'assure en aucun cas l'accès effectif à l'eau.

L'idéologie du paiement intégral de l'utilisateur doit également être écartée : si les services étaient aidés au démarrage, pourquoi abandonner cette méthode ? De plus, alors que l'on souhaite aider les familles en difficulté, on aide tout le monde en déstabilisant l'économie du service.

Enfin, il importe de dépasser l'idéologie du tout privé ou du tout public.

Six expressions intéressantes peuvent ainsi être retenues : développement durable économique, social, environnemental, compétence, bon sens et pragmatisme.

**Beulah Coughenour**, rappelle que cela fait peu de temps à Indianapolis qu'une société gère l'eau. Pendant longtemps, lorsqu'on n'avait pas d'argent, on n'avait pas l'eau.

En 2001, la société gestionnaire d'électricité s'est faite racheter et cela a impliqué de nombreux licenciements. Indianapolis a connu des problèmes de contamination des eaux et a alors décidé de s'attaquer à ce problème. Dans un premier temps, le conseil municipal a financé l'achat d'eau en bouteille. Mais, cette pratique n'étant pas légale, après avoir obtenu l'appel d'offre, la ville a racheté la société d'eau privée.

N'ayant pas d'expérience passée en la matière, la ville a fait appel au groupe Véolia, qui l'a notamment aidé dans certains domaines sociaux avec un volet " qualité de vie ".

**Sharon Receveur** pense qu'à travers ses programmes, Sister Cities International peut provoquer des changements et influencer les politiques publiques.

Le Protocole de Kyoto nous responsabilise pour la protection de l'environnement.

La consommation du pétrole augmente dans des pays comme la Chine. Mais, le prix du pétrole va changer l'avis des gens.

Des initiatives consacrées au développement de l'énergie hydraulique, de l'air, et aux combustibles biologiques, sont mises en place dans les communautés.

Mais, il y a un besoin réel de faire plus dans ce domaine. Les citoyens peuvent avoir une influence énorme en la matière. Par exemple, le système américain dépend de ceux qui pourront attirer l'attention des leaders.

---

<sup>1</sup> Juridisme : attitude de quelqu'un qui s'en tient à la lettre des lois. (Petit Robert I).

## Deuxième Journée - jeudi 10 novembre 2005

### Table ronde 4 :

#### **Renforcer la coopération universitaire : quels bénéfices tirer d'un partenariat transatlantique ?**

**Magali Niox**, Université Paul Cézanne d'Aix-en Provence :  
(Voir la [présentation Powerpoint-9 de Magali Niox](#)).

L'université Paul Cézanne d'Aix-en Provence est pluridisciplinaire et comprend huit facultés.

La coopération avec des universités étrangères se fait principalement sur deux axes : échanges de professeurs et échanges d'étudiants. Le réseau ISEP existe depuis 1981, il regroupe de nombreux partenaires.

Les étudiants américains représentent 13 % des étudiants reçus. Jusqu'à présent, 191 étudiants ont été envoyés aux USA et 177 étudiants américains ont été reçus.

Plusieurs accords bilatéraux ont été passés avec les universités américaines.

Au niveau local, l'université est un outil très important. En effet, les projets de la ville rendent l'université attractive et dans le même temps, l'université est un outil de développement pour la ville, dont elle permet le rayonnement international. L'université travaille avec la ville d'Aix, de façon assez ponctuelle.

L'université Aix-Marseille regroupe les universités Aix-Marseille 1, 2 et 3 qui développent des projets communs. Elles organisent des rencontres et des colloques qui insufflent un certain dynamisme à la région, comme les rendez-vous de l'international permettant aux acteurs de se rencontrer.

De façon plus globale, l'université participe au développement de la région. Il y a en effet une activité touristique importante en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la région dispose d'entreprises spécialisées (raffinement du pétrole, laboratoires de recherche dont 60 % proviennent des financements d'entreprises).

Le gouvernement a lancé l'idée des pôles de compétitivité, qui permet aux entreprises de s'ancrer dans une région en se développant et en améliorant leur capacité d'innovation. Les entreprises s'allient avec des unités de formation et de recherche sur des thèmes précis. À ce jour, 8 projets ont été retenus en région PACA.

Par exemple, le pôle de compétitivité sur les énergies non génératrices de gaz à effet de serre regroupe plus d'une cinquantaine de partenaires dont l'université Paul Cézanne. Plus de 40 projets de collaboration spécifique existent par ailleurs. L'accent est mis sur une approche globale : recherche et production d'énergie. Une université permet le transfert de connaissances, quand les laboratoires travaillent directement avec les entreprises. Elle permet de développer des projets communs à travers une approche commune.

L'objectif est, à terme, de développer des filières énergétiques avec des enjeux stratégiques et économiques.

**Rémy Juston-Coumat**, directeur de Territech Toulouse et professeur à l'Université Bordeaux-I, informe que, suite à sa participation à un programme d'échange aux Etats-Unis dans une université de Louisiane, il a développé un programme avec une université américaine

Les échanges durent depuis 11 ans. Cette relation s'est établie dans la durée et les contacts personnels y ont une grande importance.

Les étudiants américains visitent des entreprises, des administrations et des tribunaux. Ils sont également emmenés au Sénat. Il s'agit d'un programme relativement important, mais l'université n'envoie pas encore beaucoup d'étudiants aux Etats-Unis. Les étudiants français ne sont pas habitués aux frais d'inscription très élevés des universités américaines et les collectivités locales financent peu les études des étudiants français aux Etats-Unis.

L'université développe également une formation en commerce international et recherche activement une coopération avec ses partenaires américains. Il est pourtant difficile de trouver des universités pour réaliser ces échanges.

**Jane Robert**, présidente de la Fédération des Alliances françaises aux Etats-Unis depuis 5ans, indique qu'il y a souvent, dans les universités, une maison française des étudiants où l'on donne la possibilité d'obtenir une compétence dans la langue française. Le service culturel est également associé. De même, un nouveau projet va permettre de prendre contact avec l'Ambassade pour recevoir et profiter de la présence des conférenciers qui circulent.

L'Alliance Française encourage la mise en place de cours de formation continue pour adultes au sein des universités pour des sommes modiques (80 dollars pour vingt semaines). Il y a aussi des cours de formation continue en informatique et en sciences. Cette formation que le partenariat permet de fournir est très appréciée.

Beaucoup de cercles de lecture ont été créés pour développer la bonne compréhension des divers aspects de la France, avec des ouvrages classiques et d'autres moins classiques. L'Alliance Française a développé le système " Une livre-Un ville " (exemple : « Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur » pour Chicago) et a fait venir Philippe Claudel (« Les Ames Grises »).

Par ailleurs, quelques échanges d'œuvres entre Saint Louis et Lyon ont déjà été réalisés<sup>2</sup>.

La ville de Saint Louis fournit les locaux à l'Alliance et l'université fournit gratuitement des salles pour les conférences.

L'Alliance Française est présente dans 130 villes des Etats-Unis<sup>3</sup>. La Fédération a fêté ses cent ans en 2002. A cette occasion, des réceptions et des événements ont été organisés à Paris durant une semaine.

**Stella Sheehan**, directeur de l'Administration, World Trade Center, Saint Louis (Missouri):  
(Voir la présentation PowerPoint – 10 de Saint Louis)

---

<sup>2</sup> Un organisme nommé FRAME organise des échanges entre des musées américains et français.

<sup>3</sup> Site Internet°: [afusa.org](http://afusa.org)

La ville de Saint Louis héberge d'importantes universités et d'entreprises internationales. Jusqu'ici, le gouvernement local de Saint Louis n'est pas fusionné avec le gouvernement du comté. La base fiscale est réduite. L'exigence d'une mentalité de partenariat est donc primordiale.

Saint Louis est un centre d'affaires avec des sociétés multinationales et un centre universitaire. La main-d'oeuvre est performante et le talent de gestion est considérable. La présence de scientifiques y est deux fois plus grande que moyenne nationale.

Le World Trade Center de Saint Louis dirige le commerce international et gère beaucoup des programmes d'éducation. Il soutient 14 programmes de jumelages. Quelques partenariats ont aussi lieu grâce au centre 'Donald Danforth Plant Science', fondé en 1998, à Saint Louis.

Le World Trade Center est un modèle de collaboration scientifique qui est respecté et soutenue par des sociétés importantes et des organisations aux USA et à l'étranger.

Les partenariats culturels, économiques et universitaires sont réalisés à travers le centre, entre Saint Louis et la Chine, par exemple. Le centre échange son savoir-faire avec 18 gouvernements locaux et agents culturels et économiques chinois. De ce fait, des liens plus forts existent entre les leaders des deux pays et ils construisent une plate-forme pour l'échange de savoir-faire.

Le World Trade Center essaie également de lier le commerce local et l'éducation dans un cadre de développement économique.

Des engagements actifs procurent à Saint Louis beaucoup de bénéfices.

**Christian Joly**, conseiller en charge de la coopération non-gouvernementale à l'ambassade de France aux Etats-Unis, dit que la présence de l'Ambassade de France à Washington à ces Journées montre l'intérêt que l'ambassadeur porte à la coopération entre villes américaines et françaises.

L'ambassade soutient toute forme de coopération universitaire, avec pour objectif premier d'envoyer le plus grand nombre d'étudiants américains en France.

Les programmes de bourses sont gérés depuis le service d'action culturelle de l'Ambassade et s'adressent aux étudiants américains qui souhaitent se rendre en France. Il y a également le programme des assistants qui viennent enseigner la langue anglaise dans des établissements français.

Plusieurs projets précis visent à renforcer les relations entre certaines universités américaines et françaises, en espérant que la densification des relations débouche sur des rapports entre municipalités.

Trois programmes sont soutenus financièrement par l'Ambassade :

- Le programme de partenariat universitaire : il s'agit de construire des partenariats entre universités en matière de formation (diplômes de niveau master délivrés conjointement). À travers le *French American Fund Partnership* et le FACE, les partenariats sélectionnés reçoivent un soutien financier. Ce programme FACE<sup>4</sup> est un fonds de soutien à la coopération universitaire, alimenté par l'argent public

---

<sup>4</sup> Site°: [www.facecouncil.org](http://www.facecouncil.org)

français et par des fonds levés sur le territoire américain. Il s'agit d'un programme récent, actuellement encore en phase de démarrage. Pour l'instant, une quinzaine de projets ont été retenus. Quand un projet est suffisamment avancé, il obtient un financement pour trois ans, sinon il reçoit une aide au démarrage (dotation de quelques milliers de dollars). Parmi ces projets, on relève celui qui associe Aix-en-Provence à Madison, ou encore Bordeaux et deux universités de Floride, Berkeley et Nice, Purdue et University of Indiana avec l'IEP de Strasbourg.

- Le soutien par le service de coopération et d'action culturelle de quelques fonds universitaires, destiné à favoriser les échanges entre l'université américaine bénéficiaire et ses partenaires français (Stanford, NYU...).
- Les centres pluridisciplinaires : ils apportent un soutien à la coopération grâce à la création de centres au sein d'universités américaines qui ont vocation à rassembler ceux qui souhaitent travailler avec les universités françaises (UCLA, Duke University, Louisiana State University).

**Angie Bryan** rappelle que le seul endroit où l'on peut obtenir des visas étudiant est l'ambassade des Etats Unis à Paris. En effet, les instruments pour prendre les empreintes digitales ne peuvent pas être déplacés de Paris.

Le consulat des Etats-Unis de Lyon et l'ambassade des Etats-Unis à Paris essaient, néanmoins, de faciliter la procédure pour les étudiants français, notamment en organisant des interviews de groupe en début d'après-midi, pour qu'ils n'aient pas à payer une nuit d'hôtel et à passer un appel téléphonique individuel.

**Jane Robert** dit que la validité du visa étudiant dépend du programme qu'ils suivent. Mais pour plus d'information sur le coût de ces visas et la période de séjour, il est possible de consulter le site de l'ambassade de Etats-Unis en France<sup>5</sup>.

**Christian Joly** répond que, dès lors qu'un étudiant américain est en règle, il lui est facile d'obtenir un visa pour la France.

## Table ronde 5 :

### Synthèse des travaux : Quelles priorités pour les partenariats franco-américains ? Comment les mettre en œuvre ?

**Jane Roberts :**

L'Alliance Magazine souhaite faire un article sur Sister Cities International et attend des propositions d'articles ou de thématiques.

**Sharon Receveur :**

Sister Cities International est à l'origine de 2600 partenariats dans 111 pays.

---

<sup>5</sup> Site°: [www.amb-usa.fr](http://www.amb-usa.fr)

Les liens avec la France sont considérés comme très importants, car les Français sont perçus comme de vrais compatriotes.

Sister Cities International se consacre, depuis sa création, à la promotion de l'entente entre les peuples et de la paix. La célébration de ces efforts sera célébrée à l'occasion du 50ème anniversaire, organisé en juillet 2006. La participation sera probablement limitée ainsi il est recommandé à ceux qui veulent participer à la célébration qui aura lieu à Washington, de s'inscrire très rapidement.

Le Président Bush est le président d'honneur de Sister Cities International. L'appui aux échanges d'étudiants est jugé comme primordial.

**Christian Joly :**

Chaque maire français participant à la célébration de Washington DC sera accueilli par l'Ambassade le 14 juillet 2006, et il lui est demandé d'inviter son partenaire américain à cette réception.

**George Noe :**

Les Etats-Unis montrent beaucoup d'intérêt pour la France.

La coopération intercommunale, visant à créer des gouvernements locaux 'consolidés', pourrait être un thème pour la prochaine réunion, pour en partager des expériences.

**Nicolas Wit :**

Les administrations locales luttent pour plus d'efficacité. En France, nous avons une structure complexe à cause de l'augmentation constante des niveaux administratifs.

Certaines universités pourraient être intéressées par cette question et inviter leurs étudiants à faire des recherches sur ces questions.

**Christian Lalu :**

Deux points importants ont été développés lors de ces Journées :

- tout d'abord, le rôle des villes dans la dynamique économique : les pôles de compétitivité ont été évoqués qui peuvent effectivement intéresser tout le monde par-delà le label car c'est une expérience intéressante de partage des savoirs entre universités, centres de recherche et entreprises ;
- ensuite, la présentation de programmes d'échanges entre universités était également intéressante. Le sujet mérite d'être exploré davantage avant car il y va de la valorisation de la ville.

**Gérard Queynod :**

L'idée d'un groupe de travail commun est intéressante et les villes françaises pourraient venir avec les représentants de leurs universités.

Le développement durable peut être une piste qui permettrait de peser sur les décisions fédérales par rapport à la position du gouvernement sur le protocole de Kyoto.

**Rémy Juston-Coumat :**

Il y a un véritable intérêt à comprendre les gouvernances de marché industriel. Quelles parties de la chaîne de valeur peuvent être délocalisées ? Il existe un affrontement entre

les logiques d'entreprises mobiles et les gouvernements locaux, marqués par leur territorialité, figés dans l'espace.

**Christian Joly** tient à rappeler l'initiative de l'ambassade de France sur la situation de la Nouvelle-Orléans. L'ambassadeur s'est rendu à plusieurs reprises dans la région. L'ambassade a créé deux fonds spécifiques : le premier est destiné à soutenir le redémarrage des écoles à la Nouvelle-Orléans, qui sont des écoles clés pour maintenir l'enseignement de la langue française dans cette partie des Etats-Unis. Le second vient d'être créé et il vise à apporter un soutien aux artistes de la Nouvelle-Orléans temporairement désœuvrés.

Le gouvernement américain pourrait doubler la somme engagée par la France à condition que le montant atteigne 250 000 dollars.

**Christian Lалу :**

Ces fonds sont un placement intéressant et l'AMGVF est demandeuse d'informations à ce sujet. Cela permettrait de concrétiser le partenariat entre les collectivités locales et l'ambassade de France aux Etats-unis.

**Sharon Receveur :**

Il y a une méconnaissance mutuelle sur les entités capables d'accomplir un travail de qualité sur la coopération. Il faut développer la connaissance pratique des différents acteurs et créer des connexions à activer dans le futur.

Il faudrait également aider à remédier à la perte d'une partie des archives en langue française, datant des origines de la ville de la Nouvelle Orléans.

**Angie Bryan :**

En mars 2006, un événement autour du tourisme sera organisé à Lyon (salon Mahana). Sister Cities International et les collectivités locales françaises sont invitées à y participer.

**Beulah Coughenour :**

La réflexion entre collectivités autour du traitement des déchets pourrait être développée, y compris à l'échelle européenne.

À titre d'exemple, une délégation américaine se rendra à Panama où il n'existe pas de centre de traitement afin de voir ce qui peut y être réalisé.

**Mike Carrell :**

La réflexion sur les chaînes de valeur pourrait être reprise. Il y a un bénéfice à retirer d'une réflexion commune sur les opportunités de production et il serait intéressant à développer des relations avec les partenaires compétents.

**Nicolas Wit** s'interroge sur la possibilité pour la France et les Etats-unis de travailler ensemble sur des pays en développement.

**Sharon Receveur :**

Montpellier et Louisville ont décidé de travailler ensemble avec Fès, par exemple.

**Jacques Tomei**, Président du Comité de jumelage " Aspen - Chamonix " :

Quant à Chamonix, ils travaillent en partenariat complet avec des villes qui sont elles-mêmes jumelées entre elles.

**Nicolas Wit :**

Le réseau des Alliances Françaises est très dense aux Etats-unis et les villes françaises gagneraient à se familiariser avec la réalité de ce réseau. Il faudrait qu'elles soutiennent activement leurs activités.

### Clôture :

*Remerciements :*

**Gilbert Argoud**, premier adjoint au maire de Saint-Etienne remercie l'ensemble de participants, au nom de Michel Thiollière et de la population stéphanoise, de ces troisièmes rencontres franco-américaines. Il confirme l'engagement de la ville sur les suites de ces Journées.

**Daniel Preston** se joint au propos de M. Argoud et le remercie de l'accueil chaleureux réservé à la délégation américaine à Saint-Etienne.

*Clôture*

## « LES JOURNEES FRANCO-AMERICIANES », du 7 au 11 novembre 2005

### LISTE DES PARTICIPANTS

**Gilbert Argoud**, premier adjoint, Ville de Saint-Etienne

**Gérard Bayol**, administrateur, Dexia-Crédit Local

**Jean-Christophe Bernadac**, directeur, CHU de Saint-Etienne

**Isabelle Besson**, service TIC, Conseil Régional de Rhône-Alpes

**Jean Besson**, vice-président, Conseil Régional de Rhône-Alpes

**Patrick Blanchard**, représentant Systèmes Informatiques, Télécommunications, Ville de Saint-Etienne

**Angie Bryan**, consul des Etats-Unis à Lyon

**Mike Canell**, administrateur du port de Corpus Christi, Texas

**Terry Carter**, directeur général, Chambre de commerce, Corpus Christi, Texas

**Melody Cooper**, conseillère municipale, Corpus Christi, Texas

**Beulah Coughenour**, commissioner Indianapolis Water Board

**Jeannie Couttet**, adjointe au maire, Ville de Chamonix-Mont-Blanc

**Sylvie Crochet**, Université François Rabelais, Tours

**Preston Daniels**, Ville de Des Moines

**Dominique De Ferrières**, adjoint au maire, Ville d'Angers

**Jean-Louis Delas**, adjoint au maire, Ville de Bayonne

**Catherine Dubisson**, Ville de Saint-Etienne

**Renée Earle**, ministre conseiller à la Communication et aux Affaires Culturelles, Ambassade des Etats-Unis en France

**Delphine Espoir**, chargée de mission, Relations Internationales, Ville de Saint-Etienne

**Nicolas Espinosa**, assistant, Cités Unies France

**Christine Farges**, responsable des Relations Internationales, Ville d'Angers

**Mireille Flam**, adjointe au maire de Paris en charge des Sem et des marchés publics

**Katarina Fotic**, assistante, Cités Unies France



**Bertrand Gallet**, directeur général, Cités Unies France  
**Chantal Gay**, Amitié Franco-américaine, Saint-Etienne  
**Olgilvie Gericke**, directeur des systèmes d'information, Corpus Christi, Texas  
**Serge Godard**, maire, Ville de Clermont-Ferrand  
**Thierry Guilledroit**, président du Comité de jumelage, Ville de Cavalaire-sur-Mer  
**Rob Heuermann**, directeur du World Trade Center, Saint Louis, Missouri  
**Armand Ianna**, conseiller du président, Ordre Lafayette  
**Renée Johnson**, présidente du Comité de jumelage « Paris –Chicago »  
**Antoine Joly**, délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, ministère des Affaires étrangères  
**Christian Joly**, chargé de mission, Ambassade de France aux Etats-Unis  
**Charles Josselin**, président de Cités Unies France  
**Rémy Juston-Coumat**, directeur, Territech Toulouse  
**Jacques Kimpe**, Ecoter  
**Marie-Alice Lallemand-Flucher**, Directrice de la communication, Dexia Crédit-Local  
**Christian Lalu**, directeur général, Association des maires de grandes villes de France  
**Davy Lange**, LOTIM Télécom  
**Anne Le Strat**, conseillère de Paris, présidente d'Eau de Paris  
**Jean-Claude Louchet**, directeur général, Ville de Saint-Etienne  
**André Luquet**, LOTIM Télécom  
**Hélène Migot**, Cités Unies France  
**Yvon Mogno**, Directeur des relations contractuelles, Véolia-Eau  
**Armand Najberg**, président, Ordre Lafayette  
**Martha Nelson**, Vice Chair Greater Des Moines Sister City Commission  
**Martine Neny-Slama**, directeur de cabinet, Ville de Clermont-Ferrand  
**Magalie Niox**, Université Paul Cézanne, Aix-en-Provence  
**Caroline Nigdelian**, LOTIM Télécom  
**France George Noe**, directeur général, Corpus Christi, Texas  
**Dominique Paret**, Conseil Général de la Loire  
**Jean-François Pascal**, directeur des relations internationales, Saint-Etienne  
**Gérard Quenot**, directeur des Relations Internationale, Ville de Clermont-Ferrand  
**Christine Raffin**, conseillère municipale, Ville de Metz  
**Sharon Receveur**, présidente, Sister Cities, Louisville, membre du conseil d'administration de Sister Cities International  
**Estelle Ricque-Mathien**, chargée de Relations Internationales, Dexia  
**Hugo Richard**, chargé de mission, Association des maires de grandes villes de France  
**Jane Robert**, présidente, Fédération des Alliances françaises, Saint Louis, Missouri  
**Pierre-Eric Saint-André**, directeur général, AXIONE  
**Christine Sausseureau** Lyon, cabinet de Mme Flam  
**Stella Sheenan**, Administration Director, World Trade Center, Saint Louis  
**Merrill Stanley**, Assistant City Manager, Des Moines  
**Michel Thiollière**, sénateur-maire, Ville de Saint-Etienne  
**Jacques Tomei**, président, Comité de jumelage « Aspen – Chamonix »  
**Costis Toregas**, adviser, Urban Utility Center, Washington, DC  
**Pierre Venant**, comité de jumelage, Beaufort, Caroline du Nord  
**Eric Versini**, directeur régional Rhône Alpes, Dexia  
**Phillipe Valletoux**, vice-président du directoire, Dexia-Crédit Local  
**Nicolas Wit**, directeur général adjoint, Cités Unies France  
**Dominique Yoyo**, secrétaire, Ville de Saint-Etienne

## **CONTENU DE CD-ROM :**

- 1/ Présentation PowerPoint - M. Hugo Richard, l'AMGVF
- 2/ Présentation PowerPoint - M. Ogilvie Gericke, Corpus Christi
- 3/ Présentation PowerPoint – M. Davy Lange, LOTIM
- 4/ Présentation PowerPoint - Mme Isabelle Besson, Conseil Régional de Rhône -Alpes
- 5/ Présentation PowerPoint - M. Patrick Blanchard, Saint-Etienne
- 6/ Présentation PowerPoint - M. Jean-Christophe Bernadac, CHU de Saint-Etienne
- 7/ Présentation PowerPoint - Mme Christine Raffin, Metz
- 8/ Présentation PowerPoint - Mme Dominique De Ferrières, Angers
- 9/ Présentation PowerPoint - Mme Magali Niox, Université Paul Cézanne, Aix-en-Provence
- 10/ Présentation PowerPoint - Mme Stella Sheehan, World Trade Center, Saint Louis  
WiFi Partnership Prospectus

**(CD-Rom sur demande)**